

des Princes &c. Fevrier 1727. 89

13. On donne une année de tems à tous ceux qui voudront accéder à ce Traité d'Alliance.

14. Le present Traité sera ratifié par les Princes contractans dans l'espace de 3. mois, & les Ratifications seront échangées ici à Vienne en la maniere accoutumée. En foi de quoi les susdits Ministres Plenipotentiaires ont signé de leurs propres mains le present Acte expedé sur deux exemplaires de la même teneur, & y ont apposé les cachets de leurs Armes. Fait à Vienne le 6, Août 1726.

(L.S.) EUGENE DE SAVOYE.

(L.S.) PHILIPPE CHARLES Comte de Sinzen-
dorf.

(L.S.) GUNDACRE Comte de Stahremberg.

(L.S.) FREDERIC CHARLES Comte de Schon-
born.

(L.S.) LOUIS LANCZINSKI de Lanczyn.

II. Le mot de l'Enigme du mois dernier est
le Songe.

E N I G M E.

J'Ai des dents qui ne mordent pas :
De la Mere de la nature
Elles augmentent les appas ;
C'est moi qui contribüé le plus à sa parure.
Pour mieux la préparer , à son enfantement
Mon secours n'est pas inutile ,
Et on m'employe également
Quand on veut la rendre stérille ;
Alors plus frequemment je lui rends le tein frais
En la revirant je la flatte ,
Pour la réjouir je la gratte ,
Et l'embellis de mille traits.
Mais j'ai beau travailler, quoi que je puisse faire ,
Tous